

## **Conseil municipal du 25 mai 2012**

### **Adoption du Plan Climat Energie Territorial (PCET) de la Ville de Toulouse**

#### **Intervention d'Antoine Maurice pour le groupe EELV**

---

Monsieur le Maire, chers collègues,

Les élus écologistes sont satisfaits de l'adoption de ce Plan climat.

Car bien que la crise économique ait tendance à occulter les questions écologiques, les enjeux climatiques et énergétiques restent d'une actualité... brûlante. Le dernier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a rappelé que les émissions de gaz à effet de serre pourraient encore augmenter fortement d'ici 2030. Par ailleurs l'énergie est de plus en plus chère, avec des conséquences déjà très concrètes sur notre quotidien. Et la hausse des prix est estimée à 50% d'ici 2030.

Concernant Toulouse, il va falloir réviser les manuels scolaires, car notre ville n'a plus aujourd'hui un climat « tempéré océanique », mais un climat « méditerranéen » ! C'est ce que nous dit une étude récemment publiée par des chercheurs de l'INRA de Montpellier, qui montre une extension de ce climat à notre région. Aujourd'hui, à Toulouse, il fait presque deux degrés de plus en moyenne qu'en 1900, avec une augmentation d'1,5°C depuis 1980.

Donc nous ne sommes plus dans l'anticipation du changement climatique, mais en plein dedans !

Au nom des élus écologistes, je veux donc marquer ma satisfaction de la prise de conscience que notre ville a, comme toutes les villes – qui concentrent plus de 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) - un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique. Et un rôle majeur à jouer pour aider nos concitoyens à faire face à la crise énergétique, qui menace avant tout les foyers les plus modestes.

Mais j'ai aussi un regret, celui que ce PCET arrive tard au regard des enjeux et de l'urgence qu'il y a à agir...

Ce Plan, c'est l'aboutissement d'une concertation qui a associé 500 acteurs du Grand Toulouse. Nous avons donc aujourd'hui un cadre d'action qui ne se limite pas au patrimoine de la collectivité, ce qui est une bonne chose. Car si les institutions se doivent de montrer l'exemple, c'est bien l'ensemble de la société civile que nous voulons mobiliser avec ce Plan, qui n'est pas "Territorial" pour rien. Et cette mobilisation est l'une des conditions de sa réussite. Car nous savons qu'à elles seules les actions menées par la collectivité ne permettront pas d'atteindre l'objectif des 3x20.

A nous d'animer ce PCET pour sensibiliser chacun(e) aux leviers d'action dont il-elle dispose. Et par souci de cohérence, notre administration doit aussi être exemplaire, en agissant sur son propre patrimoine et en responsabilisant ses propres agents (référence à la délib sur l'audit énergétique des bâtiments possible ici).

Les déplacements constituent un autre élément majeur, puisqu'ils sont à l'origine de la moitié des émissions de GES de notre agglomération. Ce qui confirme que le développement des transports en commun et des modes de déplacements doux doit être la priorité de notre politique. Sur ce point l'évolution du Plan de Déplacements Urbains (PDU) en cours sera déterminante.

Pour conclure, un PCET étant une approche transversale, je dirais que c'est tout le fonctionnement de notre collectivité qui doit évoluer, pour que les politiques menées le soient au prisme de ce Plan Climat Energie.

Sa réussite reposera aussi sur une évaluation objective des actions menées, car il s'agit bien de concrétiser toutes ces intentions positives !